RÈGLEMENTS DE LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE

PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE

RÈGLEMENT NUMÉRO 1312

RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'INFRASTRUCTURES, SOIT DES TRAVAUX DE GESTION DES EAUX PLUVIALES, DE RÉFECTION D'ÉGOUT SANITAIRE, DE RÉFECTION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE, DES TRAVAUX DE STRUCTURE DE CHAUSSÉE ET OUVRAGES DE BÉTON, D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET DE TRAVAUX DIVERS SUR LA RUE MALO AINSI QUE LE PAIEMENT D'HONORAIRES PROFESSIONNELS ET AUTORISANT UN EMPRUNT DE DEUX MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE DOLLARS (2 375 000,00 \$) NÉCESSAIRE À CETTE FIN

CONSIDÉRANT QU'un avis de présentation du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 avril 2022:

CONSIDÉRANT l'adoption du projet de Règlement numéro 1312 lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 avril 2022;

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

- 1. Le conseil est autorisé à procéder sur la rue Malo étant le lot 1 815 860 au cadastre du Québec, à des travaux de réhabilitation d'infrastructures, soit des travaux de démolition et de préparation du site, de gestion des eaux pluviales (ajout de conduites et de puisards), de réfection d'égout sanitaire (changements de conduites et de regards), de réfection du réseau d'eau potable (changement de conduites, de bornes d'incendie et de vannes), des travaux de structure de chaussée et ouvrages de béton (excavation, fondation, revêtement en enrobé bitumineux ou de pavé, trottoirs, bordures, dalles et bollards de béton), d'aménagement paysager et de travaux divers, de même que le paiement d'honoraires professionnels, notamment d'ingénierie (plans et devis, frais de laboratoire pour le contrôle de la qualité des matériaux et de la caractérisation des sols, ingénieur forestier, études géotechniques), de salaire et d'honoraires pour la surveillance des travaux et d'honoraires d'arpentage, le tout selon les estimations préliminaires des coûts préparées par monsieur Luc Fortin, ing, en date du 24 mars 2022, et par monsieur Jean Lanciault, ing., en date du 24 mars 2022 et selon l'estimation préliminaire détaillée préparée par madame Sylvie Lapalme, trésorière, en date du 24 mars 2022, lesquelles estimations sont jointes respectivement en annexes « A », « B » et « C » au présent règlement pour en faire partie intégrante.
- 2. Pour les fins du présent règlement, le conseil est autorisé à dépenser une somme de DEUX MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE DOLLARS (2 375 000,00 \$). Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de DEUX MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE DOLLARS (2 375 000,00 \$) sur une période de vingt (20) ans.

 $Y: \label{thm:local_continuity} Y: \label{thm:local_continui$

- 3. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est, par le présent règlement, imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, une taxe spéciale à un taux suffisant sur :
 - a) tous les immeubles imposables, bâtis ou non, situés à l'intérieur du bassin de taxation identifié au plan joint en annexe « D » au présent règlement pour en faire partie intégrante, pour <u>les travaux de réfection du réseau d'eau</u> <u>potable</u>, répartie en raison de l'étendue en front sur la rue Malo de ces immeubles imposables, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année, pour couvrir :
 - Un montant de CENT TRENTE MILLE QUATRE CENT CINQUANTE-HUIT (130 458,00 \$) sur le montant total de l'emprunt;
 - b) tous les immeubles imposables, bâtis ou non, situés à l'intérieur du bassin de taxation identifié au plan joint en annexe « D » au présent règlement pour en faire partie intégrante, pour <u>les travaux de réfection de l'égout</u> <u>sanitaire</u>, répartie en raison de l'étendue en front sur la rue Malo de ces immeubles imposables, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année, pour couvrir :
 - Un montant de QUATRE-VINGT DIX-SEPT MILLE SEPT CENT SOIXANTE-QUINZE (97 775,00 \$) sur le montant total de l'emprunt;
 - c) tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la ville d'après leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année, pour couvrir, le solde du montant total de l'emprunt.
- Dans le cas d'immeubles non imposables, le coût attribuable à ces immeubles sera à la charge de tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la ville, et conséquemment, pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement, imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la ville, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.
- Il est loisible, à tout propriétaire des immeubles apparaissant aux articles 3 a) et 3 b) du présent règlement, de payer le montant de la quote-part afférente à son bien-fonds en tout temps avant la publication à la Gazette officielle du Québec, de l'avis de vente des obligations à être émises ou réémises en vertu du présent règlement, et le prélèvement de la taxe spéciale imposée aux articles 3 a) et 3 b) sera réduit en conséquence quant au bien-fonds de chaque propriétaire qui aura ainsi payé par anticipation pour les échéances en capital et intérêts relatives à cette émission ou réémission et à la réémission subséquente, s'il y a lieu.
- 6. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle cette affectation s'avérerait insuffisante.

7. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également au paiement d'une partie ou de la totalité du service de la dette toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

L'affectation prévue au présent article sera applicable à la portion de l'emprunt apparaissant à l'article 3 c).

6. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 2 MAI 2022

(S) Marc-André Guertin	(S) Anne-Marie Piérard
MARC-ANDRÉ GUERTIN MAIRE	ANNE-MARIE PIÉRARD, avocate GREFFIÈRE

Annexe 1



CLIENT Ville de Mont Saint-Hilaire

NO. DOSSIER CIMA+ M06612A

PROJET

DATE 24 mars 2022

TITRE Estimation du coût des travaux de génie civil (classe C)

RÉSUMÉ:

	<u></u>	
1)	ORGANISATION DE CHANTIER	97 020.00 \$
2)	DÉMOLITION ET PRÉPARATION DE SITE	142 850.00 \$
3)	GESTION DES EAUX PLUVIALES	256 350.00 \$
4)	ÉGOUT SANITAIRE	230 390.00 \$
5)	DISTRIBUTION D'EAU POTABLE	307 400.00 \$
6)	STRUCTURE DE CHAUSSÉE ET OUVRAGES DE BÉTON	550 918.10 \$
7)	TRAVAUX DIVERS	34 000.00 \$
8)	AMÉNAGEMENT PAYSAGER	95 050.00 \$
	CONTINGENCES DE CONCEPTION (±5%)	81 041.90 \$
	CONTINGENCES DE CONSTRUCTION (±10%)	172 021.90 \$
	SOUS-TOTAL:	1 967 041.90 \$
	TPS (5%)	98 352.10 \$
	TVQ (9.975%)	196 212.43 \$
	TOTAL:	2 261 606.42 \$

Hypothèse faite sur :

- Excavation de roc (matériaux de première classe) et de sols contaminés
- Structure de chaussée proposée
- Signalisation conservée tel que l'existant
- Aucun travaux sur l'éclairage

Maxime Dagenais, ing.	
Luc fort	2022-03-24
	Maxime Dagenais, ing. Luc Fortin, ing.



Ville de Mont Saint-Hil

lo

24 mars 2022

M06612A

Estimation du coût des travaux de génie civil (classe C)

Item Nature des travaux Quantité Unité Prix estimé Montant
--

TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL

1	DÉMOLITION ET PRÉPARATION DE SITE						
	(incluant chargement, transport et disposition dans u MELCC)	n site autorisé par le					
1.02	Gazon et terre végétale à enlever	4500	m²	\$	5.00	¢	22 500.00
1.03	Pavage à enlever	4100	m²	\$	10.00		41 000.00
1.04	Pavé uni à enlever	130	m²	\$	35.00	•	4 550.00
2.0 .	Muret à enlever	85	m.lin.	\$	30.00	•	2 550.00
1.06	Bordures à enlever	55	m.lin.	, \$	20.00	•	1 100.00
1.11	Puisard à enlever	14	unités	\$	125.00	\$	1 750.00
0.01	Regard de béton à enlever	5	unités	\$	600.00	\$	3 000.00
1.13	Conduite d'aqueduc à enlever:						
	- 150 mm Φ	460	m.lin.	\$	35.00	\$	16 100.00
1.14	Conduite d'égout à enlever:						
	- Conduite d'égout pluviale	790	m.lin.	\$	30.00	\$	23 700.00
	- Conduite d'égout sanitaire	480	m.lin.	\$	45.00	\$	21 600.00



TITRE

Ville de Mont Saint-Hila M06612A

0

24 mars 2022

Item	Nature des travaux	Quantité	Unité	Р	rix estimé	Montant
	Poteau d'incendie à enlever	2	unités	\$	1 000.00	\$ 2 000.00
1.16	Arbres à enlever et à essoucher	2	unités	\$	500.00	\$ 1 000.00
1.18	Puits d'exploration	8	h	\$	250.00	\$ 2 000.00
Sous-tota	ıl des travaux de démolition et préparation de site	,				\$ 142 850.00



Ville de Mont Saint-Hil

M06612A

ļυ

24 mars 2022

Item	Nature des travaux	Quantité	Unité	P	rix estimé	Montant
3	GESTION DES EAUX PLUVIALES					
3.01	Conduite d'égout:					
	- 300 mm Ф, en PEHD 320 kPa	675	m.lin.	\$	250.00	\$ 168 750.00
	- Drain flexible en PEHD perforé, incluant poche de pierre nette 20 mm		m.lin.			
	- 100 mm Ф	850	m.lin.	\$	30.00	\$ 25 500.00
3.03	Puisard de rue:					
	- type P-1	4	unités	\$	3 500.00	\$ 14 000.00
	- type P-900	4	unités	\$	3 500.00	\$ 14 000.00
	- type PEHD 450 mm Φ , avec cadre et grille de fonte	13	unités	\$	2 000.00	\$ 26 000.00



Ville de Mont Saint-Hil

0

24 mars 2022

M06612A

Item	Nature des travaux	Quantité	Unité	Р	rix estimé	Montant
3.22	Inspection télévisée et vérification de la déformation des conduites d'égouts pluvial		forfaitaire			\$ 8 100.00
Sous-tota	l des travaux de gestion des eaux pluviales					\$ 256 350.00
4	ÉGOUT SANITAIRE					
4.01	Conduite d'égout:					
	- 150 mm Ф, en PVC DR-28	300	m.lin.	\$	200.00	\$ 60 000.00
	- 200 mm Ф, en PVC DR-35	470	m.lin.	\$	275.00	\$ 129 250.00
4.02	Regard d'égout:					
	- type M-1200	6	unités	\$	5 500.00	\$ 33 000.00
4.04	Raccordement d'une nouvelle conduite d'égout à une conduite d'égout existante	1	unité	\$	2 500.00	\$ 2 500.00
4.11	Essais d'étanchéité, inspection télévisé et vérification de déformation des conduites du réseau d'égout sanitaire	470	m.lin.	\$	12.00	\$ 5 640.00
Sous-tota	l des travaux d'égout sanitaire					\$ 230 390.00



Ville de Mont Saint-Hil

lo

24 mars 2022

M06612A

Item	Nature des travaux	Quantité	Unité	Prix estimé	Montant
5	DISTRIBUTION D'EAU POTABLE			 	
5.01	Réseau alimentation temporaire	1	forfaitaire	\$ 45 000.00	\$ 45 000.00
5.02	Conduite d'eau potable: - 150 mm Φ, en PVC DR-18 Branchement d'eau potable:	460	m.lin.	\$ 325.00	\$ 149 500.00
5.05	- 19 mm Φ en cuivre de type "K" Vanne:	300	m.lin.	\$ 225.00	\$ 67 500.00
	- 150 mm Φ	4	unités	\$ 3 500.00	\$ 14 000.00
5.06	Borne d'incendie Raccordement d'une nouvelle conduite d'eau	2	unités	\$ 7 500.00	\$ 15 000.00
5.07	potable à une conduite existante sans pression	1	unité	\$ 3 000.00	\$ 3 000.00
5.08	Raccordement d'une nouvelle conduite d'eau potable à une conduite existante sous pression	1	unité	\$ 5 500.00	\$ 5 500.00
5.09	Isolant thermique: - type "HI-60", 50 mm d'épaisseur	20	m²	\$ 50.00	\$ 1 000.00
5.10	Nettoyage, désinfection et essai des conduites d'eau potable	1	forfaitaire	\$ 6 900.00	\$ 6 900.00
Sous-tota	l des travaux de distribution d'eau potable				\$ 307 400.00



Excavation de matières granulaires résiduelles

6.07

NO. DOSSIER CLIENT

NO. DOSSIER CIMA+

PROJET

DATE

TITRE

Ville de Mont Saint-Hili

M06612A

0

24 mars 2022

Estimation du coût des travaux de génie civil (classe C)

\$ 90.00 \$

Item	Nature des travaux	Quantité	Unité	Р	rix estimé	Montant
6	STRUCTURE DE CHAUSSÉE ET OUVRAGES DE BÉ	TON				
6.01	Excavation de déblai de première classe (roc)	0	m³	\$	125.00	\$ -
6.02	Excavation de déblai de deuxième classe contaminés (plage A-B)	1000	t.m.	\$	25.00	\$ 25 000.00
6.03	Excavation de déblai de deuxième classe contaminés (plage B-C)	100	t.m.	\$	55.00	\$ 5 500.00
6.04	Excavation de déblai de deuxième classe contaminés (plage C-RESC)		t.m.	\$	75.00	\$ -
6.05	Excavation de déblai de deuxième classe contaminés (plage >RESC)		t.m.	\$	75.00	\$ -
6.06	Excavation de matières résiduelles	10	t.m.	\$	125.00	\$ 1 250.00

1155

t.m.

103 950.00



Ville de Mont Saint-Hila M06612A

0

24 mars 2022

Item	Nature des travaux	Quantité	Unité	P	rix estimé		Montant
Structure	de chaussée lourde/moyenne						
			2				
6.07	Préparation de l'infrastructure	3100	m²	\$	20.00	•	62 000.00
6.08	Excavation de sols instables sous la ligne	40	m ³	\$	40.00	\$	1 600.00
6.09	Pierre nette (provision)	300	t.m.	\$	28.00	\$	8 400.00
6.10	Géotextile	3100	m²	\$	3.00	\$	9 300.00
6.11	Sous-fondation granulaire en matériau MG-112 (300mm)	2232	t.m.	\$	26.00	\$	58 032.00
6.12	Fondation granulaire en pierre concassée MG- 20 (300mm)	2232	t.m.	\$	28.00	\$	62 496.00
6.13	Revêtement de chaussée en enrobé bitumineux - couche de base, ESG-14 (55mm)	426	t.m.	\$	185.00	\$	78 856.25
6.14	Revêtement de chaussée en enrobé bitumineux - couche de surface, ESG-10 (35mm)	271	t.m.	\$	185.00	\$	50 181.25
Structure	de chaussée chemin multi-usage						
6.18	Préparation de l'infrastructure	1000	m²	\$	15.00	\$	15 000.00
6.20	Fondation granulaire en pierre concassée MG- 20 (300mm)	720	t.m.	\$	28.00	\$	20 160.00
6.21	Revêtement de chaussée en enrobé bitumineux - couche unique, EC-10	125	t.m.	\$	185.00	\$	23 125.00
6.20	Préparation de l'infrastructure	110	m²	\$	15.00	\$	1 650.00
6.22	Fondation granulaire en pierre concassée MG- 20 (300mm)	79.2	t.m.	\$	28.00	\$	2 217.60
6.23	Revêtement de pavé	110	m²	\$	150.00	\$	16 500.00



Ville de Mont Saint-Hil

0

24 mars 2022

M06612A

Estimation du coût des travaux de génie civil (classe C)

Item	Nature des travaux	Quantité	Unité	P	rix estimé		Montant
Ouvrages	de béton						
C 22	Tanthain da la fhan		2	<u>د</u>	200.00	د	
6.22 6.23	Trottoir de béton		m² m²	\$	200.00	-	-
6.24	Trottoir monolithe municipal Bordures de béton	20	m.lin	\$ \$	200.00 125.00	-	2 500.00
				-		•	
6.25	Bordure de béton préfab	40	m.lin m²	\$	80.00	-	3 200.00
6.26	Dalle de béton armée pour bancs			\$	215.00	-	-
6.27	Dalle de béton armée pour conteneur		m²	\$	250.00	-	-
6.28	Bollards de béton		unités m²	\$	1 500.00	•	-
6.29	Dalle de béton avec treillis			\$		-	-
6.30	Base de béton pour basketball		unités	\$		-	-
6.31	Base de béton pour drapeau		unités	\$	2 500.00	\$	-
6.32	Reconstruction de trottoir municipal pour entrées charretières		m²			\$	-
Sous-tota	al des travaux de structure de chaussée et ouvra	iges de béton				\$	550 918.10
Sous-tota 7	al des travaux de structure de chaussée et ouvra	iges de béton				\$	550 918.10
7 	TRAVAUX DIVERS	ges de béton	forfaitaire	 \$	2 000.00	· 	
7.01 7.10			forfaitaire m.lin.	 \$ \$	2 000.00	· 	2 000.00 17 000.00
7.01	TRAVAUX DIVERS Marquage et signalisation	1		· ·		\$	2 000.00
7.01 7.10 7.11	TRAVAUX DIVERS Marquage et signalisation Reconstruction muret	1 85	m.lin.	· ·		, , , ,	2 000.00 17 000.00
7.01 7.10 7.11	TRAVAUX DIVERS Marquage et signalisation Reconstruction muret Mesures de protection pour les arbres	1 85	m.lin.	· ·		\$ \$ \$	2 000.00 17 000.00 15 000.00
7.01 7.10 7.11 Sous-tota	TRAVAUX DIVERS Marquage et signalisation Reconstruction muret Mesures de protection pour les arbres al des travaux divers AMÉNAGEMENT PAYSAGER	1 85 1	m.lin. forfaitaire	\$	200.00	\$ \$ \$	2 000.00 17 000.00 15 000.00 34 000.00
7 7.01 7.10 7.11 Sous-tota 8 8.01	TRAVAUX DIVERS Marquage et signalisation Reconstruction muret Mesures de protection pour les arbres al des travaux divers AMÉNAGEMENT PAYSAGER Préparation de l'infrastructure	1 85 1 3350	m.lin. forfaitaire	\$	6.00	\$ \$ \$ \$	2 000.00 17 000.00 15 000.00 34 000.00
7 7.01 7.10 7.11 Sous-tota 8 8.01 8.02	TRAVAUX DIVERS Marquage et signalisation Reconstruction muret Mesures de protection pour les arbres al des travaux divers AMÉNAGEMENT PAYSAGER Préparation de l'infrastructure Mise en place de la terre végétale	1 85 1 3350 3350	m.lin. forfaitaire m² m²	\$ \$	6.00	\$ \$ \$ \$	2 000.00 17 000.00 15 000.00 34 000.00 20 100.00 26 800.00
7 7.01 7.10 7.11 Sous-tota 8 8.01	TRAVAUX DIVERS Marquage et signalisation Reconstruction muret Mesures de protection pour les arbres al des travaux divers AMÉNAGEMENT PAYSAGER Préparation de l'infrastructure	1 85 1 3350	m.lin. forfaitaire	\$	6.00	\$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$	2 000.00 17 000.00 15 000.00 34 000.00

Infrastructures Page 9



TITRE

Ville de Mont Saint-Hila M06612A

0

24 mars 2022

Item	Nature des travaux	Quantité	Unité	Prix estimé	Montant
8.07	Fossé	275	m.lin.	\$ 70.00	\$ 19 250.00



NO. DOSSIER CLIENT

NO. DOSSIER CIMA+

PROJET

DATE

TITRE

Ville de Mont Saint-Hili

M06612A

0

24 mars 2022

Estimation du coût des travaux de génie civil (classe C)

Item	Nature des travaux	Quantité	Unité	Prix estimé	Montant
------	--------------------	----------	-------	-------------	---------

Sous-total des travaux d'aménagement paysager

\$ 95 050.00

VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 1312

Travaux de réhabilitation d'infrastructures soit des travaux de gestion des eaux pluviales, de réfection d'égout sanitaire, de réfection du réseau d'eau potable, des travaux de structure de chaussée et ouvrages de béton, d'aménagement paysager et de travaux divers sur la rue Malo ainsi que le paiement d'honoraires professionnels

RÉFECTION DE LA RUE MALO

ANNEXE 2 - COÛTS INDIRECTS - Honoraires professionnels

	Activité	Quantité approx.	Unité	Prix unitaire	Total
1.0	Demande d'autorisation au MELCC (frais d'ouverture de dossier, REAFIE) et Coordination et obtention des autorisations et certificats requis (voir Devis, Description du mandat, point 2 m)	1	Forfait	1.00 \$	1.00 \$
2.0	Autres certificats/autorisations, si requis	1	Forfait	1.00 \$	1.00 \$
3.0	Rapport de conception, plans et devis préliminaires et estimation de coûts	1	Forfait	18 000.00 \$	18 000.00 \$
4.0	Rencontre consultation avec les citoyens incluant documentation)	1	Forfait	500.00 \$	500.00 \$
5.0	Plans et devis définitifs ainsi que services durant l'appel d'offres	1	Forfait	17 500.00 \$	17 500.00 \$
6.0	Services au bureau durant la construction (contrôle et approbation des dessins d'atelier, préparation des décomptes, analyse et négociation des avis de changement, suivi et gérance des travaux, services après la construction, etc.)	1	Forfait	5 000.00 \$	5 000.00 \$
7.0	Surveillance au chantier en résidence (1)	35	Jours	743.00 \$	26 005.00 \$
8.0	Surveillance au chantier en résidence (1)	15	Demi-journées	465.00 \$	6 975.00 \$
9.0	Plans finaux (10% de la rémunération) (2)	1	Forfait	8 220.00 \$	8 220.00 \$
				SOUS-TOTAL	82 202.00 \$
				TPS (5%)	4 110.10 \$
				TVQ (9,975%)	8 199.65 \$

Gestion de projet et contrôle de la qualité de la surveillance

10.0 Personnel du sevice de l'ingénierie (salaire)	1	Forfait	10 000.00 \$	10 000.00 \$
--	---	---------	--------------	--------------

AUTRES COÛTS INDIRECTS (avant taxes) :

11.0	Frais de laboratoire - étude géotechnique - EXP		7 150 \$
12.0	Frais de laboratoire - Contôle de la qualité (estim AT)		27 630 \$
13.0	Frais de laboratoire - Caractérisation suppl. env Décret Q2-R49		2 000 \$
14.0	Frais ingénieur forestier		3 050 \$
15.0	Trace Québec		10 000 \$
16.0	Frais d'arpentage - ARP		3 450 \$
17.0	Frais d'arpentage légal		2 000 \$

TOTAL - AUTRES COÛTS INDIRECTS (avant taxes)

TOTAL - COÛTS INDIRECTS

55 280 \$

94 511.75 \$

Préparé par :

Jean Lanciault, ing. - OIQ 115186

Approuvé par :

Jean Lanciault, ing. - OIQ 115186

Date :

24 mars 2022

VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 1312

Travaux de réhabilitation d'infrastructures soit des travaux de gestion des eaux pluviales, de réfection d'égout sanitaire, de réfection du réseau d'eau potable, des travaux de structure de chaussée et ouvrages de béton, d'aménagement paysager et de travaux divers sur la rue Malo ainsi que le paiement d'honoraires professionnels

RÉFECTION DE LA RUE MALO

ANNEXE 3 - Mesures de protection des végétaux

	RUE MALO				
	Activité	Quantité approx.:	Unité	Prix unitaire	Total
1.0	Barrière de protection	50	m.lin.	20.00 \$	1 000.00 \$
2.0	Affiche «Zone de protection»	0	Unité	100.00 \$	- \$
3.0	Excavation pneumatique	30	m.ca	350.00 \$	10 500.00 \$
4.0	Sol structurale	25	t.m.	175.00 \$	4 375.00 \$
5.0	Précoupe racinaire (500 mm)	100	m.lin.	80.00\$	8 000.00 \$
6.0	Application de gel de silice	6	unité	1 250.00 \$	7 500.00 \$
7.0	Rehaussement de couronne	4	Unité	500.00 \$	2 000.00 \$
TOTAL - Mesures de protection des végétaux					33 375.00 \$

Préparé par : Approuvé par : Jean Lanciault, ing. - OIQ 115186 Jean Lanciault, ing. - OIQ 115186

Date: 24 mars 2022

VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 1312

Travaux de réhabilitation d'infrastructures soit des travaux de gestion des eaux pluviales, de réfection d'égout sanitaire, de réfection du réseau d'eau potable, des travaux de structure de chaussée et ouvrages de béton, d'aménagement paysager et de travaux divers sur la rue Malo ainsi que le paiement d'honoraires professionnels

RÉFECTION DE LA RUE MALO

SOMMAIRE					
		Portion	Portion à	Total	
Item	Description COÛTS DIRECTS	aux riverains	l'ensemble	Total	
1.0	Organisation de chantier	9 702 \$	87 318 \$	97 020 \$	
2.0	Démolition et préparation de site	11 175 \$	131 675 \$	142 850 \$	
3.0	Gestion des eaux pluviales	0\$	256 350 \$	256 350 \$	
4.0	Égout sanitaire	57 598 \$	172 793 \$	230 390 \$	
5.0	Distribution d'eau potable	76 850 \$	230 550 \$	307 400 \$	Annexe 1
6.0	Structure de chaussée et ouvrages de béton	0\$	550 918 \$	550 918 \$	
7.0	Travaux divers	3 750 \$	30 250 \$	34 000 \$	
8.0	Aménagement paysager	0\$	95 050 \$	95 050 \$	
9.0	Contingences conception (±5%)	7 469 \$	73 379 \$	80 848 \$	
10.0	Contingences construction (±10%)	16 654 \$	162 828 \$	179 483 \$	
	Sous-total 1 :	183 197 \$	1 791 111 \$	1 974 309 \$	
	<u> </u>	100 101 1			
11.0	MESURE DE PROTECTION DES VÉGÉTAUX	8 344 \$	25 031 \$	33 375 \$	Annexe 3
	Sous-total 2 (1.0 à 11.0) :	191 541 \$	1 816 142 \$	2 007 684 \$	
12.0	FRAIS DE LABORATOIRE - Étude géotechnique	682 \$	6 468 \$	7 150 \$	
13.0	FRAIS DE LABORATOIRE - Contrôle de la qualité des matériaux	2 636 \$	24 994 \$	27 630 \$	
14.0	FRAIS DE LABORATOIRE - Caractérisation suppl. env Décret Q2-R49	191 \$	1 809 \$	2 000 \$	
15.0	ÉVALUATION INGÉNIEUR FORESTIER	291 \$	2 759 \$	3 050 \$	Annexe 2
16.0	TRACE QUÉBEC	954 \$	9 046 \$	10 000 \$	
17.0	FRAIS D'ARPENTAGE - Relevés	329 \$	3 121 \$	3 450 \$	
18.0	FRAIS D'ARPENTAGE LÉGAL	191 \$	1 809 \$	2 000 \$	
	Sous-total 3 :	5 274 \$	50 006 \$	55 280 \$	
	F	· ·			
	Sous-total 4 (2+3) :	196 815 \$	1 866 148 \$	2 062 964 \$	
	COÚTS INDIRECTS				
19.0	HONORAIRES PROFESSIONNELS - Plans et devis	3 435 \$	32 567 \$	36 002 \$	
20.0	HONORAIRES PROFESSIONNELS - Services durant la construction	3 433 \$	32 307 ¢	46 200 \$	Annexe 2
20.0	HONORAIRES PROFESSIONNELS - Services durant la construction	4 408 \$	41 792 \$	· ·	
	Sous-total 5 :	7 843 \$	74 359 \$	82 202 \$	
	Sous-total 6 (4+5) :	204 658 \$	1 940 507 \$	2 145 166 \$	
21.0	Taxes nettes (4,9875%)	13 207.00 \$	93 783.00 \$	106 990.00 \$	
	Sous-total 7:	217 865.12 \$	2 037 091.00 \$	2 252 155.61 \$	
	Ţ				
22.0	HONORAIRES PROFESSIONNELS (SALAIRE) - gestion et contrôle	2 500.00 \$	7 500.00 \$	10 000.00 \$	Annexe 2
	Sous-total 8 :	2 500.00 \$	7 500.00 \$	10 000.00 \$	
23 U	Frais de financement (5 %)	10 000 00 0	101 076 00 6	112 044 00 6	
23.0	Frais de financement (5 %) Sous-total 9:	10 868.00 \$ 10 868.00 \$	101 976.00 \$ 101 976.00 \$	112 844.00 \$ 112 844.00 \$	
	=				
	Grand total (7+8+9):	228 234.00 \$	2 146 766.00 \$	2 375 000.00 \$	

Jean Lanciault, ing. - OIQ 115186

Approuvé par : Jean Lanciault, ing. - OIQ 115186

Ville de Mont-Saint-Hilaire Règlement # 1312

Estimation préliminaire détaillée

Réfection rue Malo

Travaux de réhabilitation d'infrastructures, soit des travaux de gestion des eaux pluviales, de réfection d'égout sanitaire, de réfection du réseau d'eau potable, des travaux de structure de chaussée et ouvrages de béton, d'aménagement paysager et de travaux divers sur la rue Malo ainsi que le paiement d'honoraires professionels

			Participation Riverain et ensemble			
	Description	Coût	River	Emprunt à		
			Aqueduc	Égout	l'ensemble	
ravaux						
Tavaux ●	Organisation de chantier	97 020 \$	5 546 \$	4 156 \$	87 318	
•	Démolition et préparation de site	142 850 \$	·	4 787 \$	131 675	
•	Gestion des eaux pluviales	256 350 \$		σ. φ	256 350	
•	Égout sanitaire	230 390 \$		57 598 \$	172 793	
•	Distribution d'eau potable	307 400 \$			230 550	
•	Structure de chaussée et ouvrages de béton	550 918 \$			550 918	
•	Travaux divers	34 000 \$	2 143 \$	1 607 \$	30 250	
•	Aménagement paysager	95 050 \$			95 05	
•	Imprévus ± 5 % - travaux conception	80 848 \$	4 269 \$	3 200 \$	73 37	
•	Imprévus ± 10 % - travaux construction	179 483 \$	9 520 \$	7 135 \$	162 82	
•	Mesure de protection des végétaux	33 375 \$	4 769 \$	3 574 \$	25 03°	
		2 007 684 \$	109 485 \$	82 057 \$	1 816 142	
. , ,						
rais géné		22 - 22 4	2 2 2 2 4	4 = 0.0 \$		
•	Frais de laboratoire	36 780 \$		1 503 \$	33 27	
•	Évaluation ingénieur forestier	3 050 \$		125 \$	2 75	
•	Traces Québec	10 000 \$	545 \$	409 \$	9 04	
•	Frais d'arpentage	5 450 \$	297 \$	223 \$	4 93	
		55 280 \$	3 015 \$	2 259 \$	50 006	
	Sous-total des coûts directs	2 062 964 \$	112 499 \$	84 316 \$	1 866 148	
		2 002 004 \$	112 400 (στοισφ	1 000 1 10	
onoraires	s professionnels					
•	Plan et devis	36 002 \$	1 963 \$	1 471 \$	32 56	
•	Service durant la construction	46 200 \$	2 519 \$	1 888 \$	41 79	
		82 202 \$	4 483 \$	3 360 \$	74 360	
	T .1.1	0.445.400.0	440,000 \$	07 070 A	4 0 4 0 5 0 6	
	Total avant taxes	2 145 166 \$	116 982 \$	87 676 \$	1 940 508	
axes						
•	TPS 5 %	107 258 \$	5 849 \$	4 384 \$	97 02	
•	TVQ 9,975 %	213 980 \$		8 746 \$	193 56	
	Moins ristourne	-214 248 \$		-8 757 \$	-193 80	
•		2 252 156 \$		92 048 \$	2 037 29	
•						
aiement c	de salaire et avantages sociaux					
	de salaire et avantages sociaux Gestion et suivi	10 000 \$	· ·	1 071 \$		
Paiement c			1 429 \$ 1 429 \$	1 071 \$ 1 071 \$	7 500 7 50 0	
aiement c ●		10 000 \$	1 429 \$			

228 233 \$

PRÉPARÉE PAR

SYLVIE LAPALME, CPA, OMA

TRÉSORIÈRE 2022-03-24

